



GROUPE CONGRÉGATION E&I

15 octobre 2025

(9h30-12h)

27 rue de Maubeuge 75009 Paris

COMPTE RENDU PARTAGÉ EN LIGNE

Participants :

Trois économistes de congrégations, en visio.

Six économistes de congrégations, *in situ*.

Michèle Royer, déléguée générale d'E&I *contact* : michele.royer@ethinvest.asso.fr

Informations :

Une rencontre intéressante avec CORREF&Cie sur l'organisation de la gouvernance est mentionnée ; ce texte est téléchargeable sur le site CORREF&Cie.

Rappel de la soirée débat sur le financement de l'armement le 25 novembre 2025, chez Meeschaert Mandarine Gestion. Inscription préalable [ici](#)

Retour sur le documentaire « Les jardiniers de l'économie » diffusé sur France2 le 31 août 2025

Nous l'avons souvent partagé dans nos congrégations. Dans l'ensemble, les aspects les plus techniques ont été moins appréciés que les témoignages présentés, et l'histoire de Nicole Reille et ses Pairs, à l'origine d'E&I. C'est important de montrer que les congrégations ont été à l'origine du questionnement sur l'éthique de placements. Quel pourrait être l'usage pédagogique de ce documentaire ?

Michèle Royer nous informe du projet d'une projection-débat, ouverte à tout public, mais cela soulève la question des droits. En temps opportuns, E&I informera par mailing, sur ses réseaux sociaux (LinkedIn) et sur son site internet, de la concrétisation éventuelle de ce projet.

Quelle est notre politique de placements ?

Nos situations sont très différentes selon la situation financière de nos Instituts, et notre rôle (niveau provincial, général ou les deux !)

- Nous avons des placements en action et obligations afin d'assurer notre vie et celui de nos sœurs aînées. Les gestionnaires connaissent nos choix, mais il est difficile de savoir avec précision ce qu'il y a dans les fonds communs de placement qu'ils nous proposent, voire nous recommandent en nous promettant qu'ils répondent nos desiderata.
- Nos placements doivent assurer la vie des sœurs/des frères de la congrégation/ communauté et les projets dans les pays du sud, qui ont une autre conception du rapport à l'argent. Pour certaines la situation exige des placements uniquement à court terme, pour d'autres la question du petit nombre de sœurs/de frères en France et donc de l'avenir est la question la plus préoccupante.

- Des réflexions en interne se font, en chapitre ou avec les conseils : privilégier les fonds éthiques, mais aussi, si possible avoir une partie de fonds solidaires. Certaines soulignent la tension entre le désir de solidarité et le soin de l'avenir des sœurs/des frères.
- Les fonds solidaires choisis par les uns et les autres sont en relation avec des questions qui les touchent plus particulièrement, telles que le logement, l'installation de jeunes agriculteurs, notamment. Les placements avec une dimension de solidarité internationale sont d'une grande importance, et les participants estiment qu'elle va/ira croissante.
- Le soutien des communautés des pays du sud par une fondation est une option mentionnée en l'occurrence, parmi les retours d'expérience évoqués par les participants. Constatant l'épuisement rapide de ce fonds, la première année, le choix a été fait de revoir son fonctionnement pour ne consommer que les intérêts et veiller au maintien du capital, lors des prochains exercices.

En résumé :

L'ensemble de nos placements sont des placements éthiques, mais nous déplorons parfois le manque de lisibilité.

Nous sommes soucieux de partager nos choix avec les conseillers financiers des banques... Mais leur retour sur ce point laissent beaucoup à désirer.

Ces placements ont pour but d'assurer une vie décentes pour tous nos frères et sœurs, de permettre le développement des missions dans les pays du sud.

Les placements solidaires et de partage sont en lien avec ce que nos missions nous font découvrir mais la dimension solidarité internationale a aussi beaucoup de place.

Suites à donner :

- Faire remonter à M.T.THIBAUT (marithethi@gmail.com) la liste des placements solidaires et la part de ceux-ci dans notre portefeuille.
- Comment envisageons nous notre avenir et celui des provinces extérieures ?

Autre question :

Une congrégation a demandé si son RAF pourrait participer à nos rencontres « entre pairs » qu'E&I accueille régulièrement. Nous avons eu un débat à ce sujet :

- Nous souhaitons garder un lieu d'échange entre religieux et religieuses
- Nous ne sommes pas au même niveau de responsabilité
- Nous sommes liés. par des vœux
- Ne faudrait-il pas, éventuellement, envisager un atelier pour les RAF ?

Prochaine rencontre le 30 septembre 2026

A suivre sur le [site internet de l'association E&I](#)
onglet « Recherche » [Groupe Congrégation](#)

Éthique et Investissement, 27 rue de Maubeuge 75009 Paris